



Cercle Europe & Economie Sociale

Echange avec Sofia Fernandes

Chercheuse en affaires économiques et sociales à
l'Institut Jacques Delors – Notre Europe

25 juin 2020

Le 25 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Sofia Fernandes, chercheuse en affaires économiques et sociales à l'Institut Jacques Delors – Notre Europe pour discuter des mesures, notamment sociales, adoptées par la Commission européenne pour sortir de la crise du Covid-19.

- **L'Europe sociale et la Commission von der Leyen**

Sofia Fernandes a dressé un bilan complet de l'action en matière sociale de la précédente Commission européenne. Le Socle Européen des Drois Sociaux adopté en 2018 est le fondement sur lequel les actions en matière sociale au niveau européen peuvent s'ancrer.

La Commission Juncker a permis de relancer le débat social et le dialogue social, après 10 ans de creux. L'adoption du Socle est donc un nouveau point de départ pour construire une Europe sociale plus forte. Même s'il reste non contraignant, cet outil et ses 20 principes sont importants.

La Commission Juncker avait commencé sa mise en œuvre. Mais il manquait une visibilité à moyen/long terme quant à la mise en œuvre concrète de ce Socle et une certitude sur la continuité de l'importance de cet instrument avec la nouvelle équipe à la tête de la Commission.

Finalement, Ursula von der Leyen s'est rapidement appropriée ce Socle et a annoncé vouloir mettre en œuvre ses principes. La nouvelle Commission a donc annoncé, avec sa feuille de route sociale de janvier 2020, la mise en chantier de plusieurs textes traduisant ces principes en plus d'un plan d'action de ce Socle.

La crise a bouleversé le contexte de ces différentes annonces, tout en gardant les ambitions. Des initiatives additionnelles ont donc été annoncées.

- **Le Plan de relance de la Commission**

La réponse européenne a été ambitieuse et des propositions nouvelles ont été mises sur la table. « L'Europe se construisant dans les crises » selon Jean Monnet, une nouvelle dynamique pourrait se mettre en place.

Le paquet d'aide budgétaire proposé par la Commission est conséquent et novateur :

- En avril : 540 milliards d'euros, dont 100 pour le SURE d'assistance au chômage partiel ;
- Fin mai : le fonds de relance (*Next Generation EU*) doté de 750 milliards d'euros dont 500 de subventions et 250 de prêts avec emprunts communs + un Cadre financier pluriannuel (CFP) renforcé avec 1100 milliards d'euros ;

Dans ce paquet, de nombreuses initiatives sont présentes, réparties en 3 volets, à travers plusieurs instruments : InvestEU, EU4Health, l'instrument de solvabilité des entreprises etc.

L'UE a aussi voulu tirer les leçons de la crise, notamment en matière de santé en proposant un nouvel instrument : EU4Health.

Pour financer ces mesures, la Commission propose divers mécanismes, mais surtout la mise en place d'instruments permettant la création de ressources propres.

Ces divers instruments n'ont pas encore totalement validé par les membres du Conseil. Un accord en juin prochain devrait être trouvé, le Conseil de mi-juin ayant été plutôt positif (ce qui signifie qu'il n'y a pas eu de blocage même si les positions divergent).

La réponse européenne a été au-delà de la création de nouveaux financements avec notamment la suspension du Pacte de stabilité, l'assouplissement de la mobilisation du Fonds de l'aide aux plus démunis, le renforcement de la garantie jeunesse, la proposition d'un nouvel agenda sur les compétences, etc.

- **L'économie sociale dans une perspective européenne**

Sofia Fernandes nous a dressé un portrait très complet de l'économie sociale et solidaire au niveau européen.

La Commission européenne a mis l'accent sur l'ESS, avec le commissaire Nicolas Schmit proche de l'ESS. Thierry Breton, en charge du marché intérieur a également une bonne compréhension de cet écosystème. Ces deux personnalités sont de vrais atouts pour l'ESS.

Le Plan d'action sur l'économie social annoncé pour 2021 est une très bonne nouvelle. Avec la crise, les enjeux liés à l'économie sociale semblent sortir renforcés au niveau européen. Les acteurs de l'ESS ont été reconnus comme ayant joué un rôle clé durant la crise par les institutions.

Dans les recommandations pays par pays de mai 2020, la Commission européenne a pris en considération l'économie sociale en mettant en avant l'ESS comme forme innovante devant être encouragée dans sa communication générale. Dans son rapport spécifique sur la Roumanie, l'ESS a même été spécifiquement identifiée comme devant être renforcée.

Dans le plan de relance, l'ESS est identifiée comme un secteur utile pour aider les plus vulnérables à revenir sur le marché du travail.

La future présidence portugaise du premier semestre 2021 qui mettra le social tout en haut de son agenda, la future présidence française de 2022 sont des fenêtres d'opportunité à saisir.

Finalement, la Commission agit et propose des mesures soutenant les deux grandes transitions qu'elle a identifiées : la transition numérique et surtout la transition verte.

Sur ce dernier point, l'ESS a aussi des arguments à avancer et doit venir jouer un rôle clé, pour valoriser ses pratiques.

- **Les questions des membres**

Les membres du Cercle Europe et économie sociale ont eu l'occasion de discuter sur plusieurs sujets avec Sofia Fernandes, notamment l'Europe sociale et sa perception selon les pays. En effet, l'objectif social de l'Europe est perçu très différemment selon les pays, particulièrement entre le Sud et le centre de l'Europe.

L'Europe doit donner des repères simples et évidents en matières sociale (congs, salaire minimum etc.) pour que les citoyens puissent s'y associer pleinement.

Des membres ont aussi relevé la difficulté des entreprises de l'économie sociale d'avoir accès aux informations européennes, particulièrement sur les questions d'allocations de fonds. La complexité d'accéder aux fonds est aussi un vrai sujet.

Enfin plusieurs réflexions ont été partagées sur des aspects différenciant les entreprises à lucrativité limitée et les entreprises à lucrativité.